



LE POINT POST-URBAIN N°5

Réponse à l'article d'Éric Charmes *« L'écologie politique contre les métropoles ? », 2023*

Préambule : de l'éthique de la recherche

Depuis maintenant cinq ans, le Mouvement post-urbain élabore, documente et diffuse **une critique structurée de la métropolisation, de ses effets écologiques, sociaux et politiques, ainsi que des recompositions contemporaines des ruralités qu'elle produit et contraint**. Notes analytiques, synthèses, séminaires, événements, assises et publications ont progressivement permis de stabiliser un cadre conceptuel articulant critique écologique, géographie politique et analyse des formes d'habiter autour de la notion de **post-urbain**. Les synthèses des trois années d'échanges consacrées aux écologies rurales et populaires, les Assises du post-urbain tenues à Vasles autour du déménagement du territoire (et leurs documents accessibles), les travaux conduits sur les expérimentations et recherches post-urbaines (ERP), ainsi que le Plaidoyer pour une écologie politique post-urbaine, constituent autant de jalons publics et disponibles de cette élaboration collective.

Or, un constat s'impose aujourd'hui avec une régularité troublante : tandis que les thématiques travaillées par le Mouvement (critique des densités, dépendances métropolitaines, désajustements écologiques, réinvestissement des ruralités, bifurcations géographiques) gagnent en visibilité dans le champ académique, elles le font le plus souvent **sans référence explicite à ces corpus, ni même à la question géographique du post-urbain comme telle**. Des auteurs, se disant souvent géographes, développent ainsi des analyses des ruralités contemporaines ou de quelques critiques écologiques de la métropolisation, **tout en laissant hors champ des travaux qui ont pourtant contribué à baliser ces débats**.

Cette absence récurrente ne saurait être réduite à un simple oubli bibliographique mais relève plus largement d'un jeu institutionnel bien rodé, dans lequel certaines questions peuvent être traitées, retravaillées, parfois phagocytées et même neutralisées, à condition de rester détachées des cadres qui en portent la radicalité, et ce faisant en ne citant jamais quelques sources pourtant déclarées.

C'est depuis cette position (marginalisée et pourtant aujourd'hui largement confirmée par les faits) que s'inscrit ce Point post-urbain. Il ne s'agit pas ici de revendiquer une quelconque paternité exclusive, mais d'affirmer que le Mouvement post-urbain se situe, scientifiquement et politiquement, en avance sur nombre de formulations désormais consacrées, précisément parce qu'il a pris au sérieux, dès l'origine, la **nécessité de penser une écologie politique post-urbaine, c'est-à-dire une écologie admettant combien les modèles d'aménagement centralisés et métropolitains sont aujourd'hui inadaptés**, voire responsables de la situation dorénavant subrepticement questionnée, et reconnaissant simultanément que sont à instituer d'autres formes de vie collectives, écologiquement viables et vivables, et ce d'abord dans les espaces ruraux.



Ce point post-urbain est une réponse à l'article d'Éric Charmes, intitulé « L'écologie politique contre les métropoles ? », publié le 17 octobre 2023 dans la revue en ligne *La Vie des Idées*. Dans le cadre d'une communication du Mouvement post-urbain au colloque « *Construire des écologies politiques émancipatrices* » en décembre 2025, nous répondions, tardivement, aux arguments avancés tout au long de l'article par l'auteur. Bien que le Mouvement n'y soit pas explicitement nommé, alors même que l'éthique scientifique invite à le faire, c'est dans une perspective de discussion et d'exposition des désaccords que nous formulons cette réponse.

En résumé, dans son article, Éric Charmes, ingénieur de formation, relu par le politiste Max Rousseau (cf. dernière note de bas de page) identifie l'émergence de ce qu'il nomme « *la nouvelle critique écologique des métropoles* ». Sous cette appellation, il regroupe, sans opérer de véritable distinction, des mouvements écologiques de gauche, des fondations (ex. : Fondation de l'écologie politique), des revues (ex. : Reporterre, Géographies en mouvement, etc.) ainsi que des chercheurs en géographie ou en philosophie. Cette nouvelle critique partagerait l'idée que **les métropoles, en raison des concentrations et densités qu'elles organisent, produisent des modes de vie et des manières d'habiter bien moins vertueux écologiquement qu'elles ne le prétendent**. Or, ce postulat, que l'auteur partage, aurait pour conséquence une évolution de la stratégie politique : l'attention se déplacerait, au détriment de la construction d'alliances entre les centralités métropolitaines favorisées et leurs banlieues populaires, vers une opposition entre deux cultures de l'écologie. **D'un côté, une écologie des grandes villes, arrimée aux promesses de la croissance verte, et de l'autre, une écologie des campagnes, associée à une perspective plus « décroissante »**. Une telle inflexion, participerait, sur le plan politique, à « *divise[r] les électorats sensibles à la cause écologique* », plutôt qu'à élargir durablement la base électorale de la gauche. Pour ces raisons, et d'autres, il n'y aurait pas, pour l'auteur, à condamner trop hâtivement les métropoles.

Dans cette note, nous revenons plus en détail sur les motifs invoqués dans le texte pour la défense des métropoles et sur les raisons pour lesquelles il y a là, selon nous, quelques fragilités.

La métropole comme organisation écologique remise en question

Éric Charmes commence son article sur les fragilités des doctrines d'aménagement favorables à la densité. Les concentrations des activités et des individus dans les densités bâties se révèleraient bien moins vertueuses écologiquement que ce que les discours politiques du C40 prétendent^[1]. Les textes de loi encourageant la densification de l'existant reposent sur la croyance répandue selon laquelle plus l'on construirait la ville sur elle-même, moins l'on contribuerait à l'artificialisation des sols en périphérie. Les métropoles cristallisent en effet de nombreuses critiques, en raison des émissions de GES qu'elles génèrent par les transports, les consommations énergétiques, etc. Mais, aussi en **raison de leur faible autonomie alimentaire, et des dépendances qu'elles produisent vis-à-vis d'hinterlands de plus en plus étendus**.

^[1]Le « C40 Cities » est un réseau mondial d'une centaines de villes qui entend façonner l'avenir de l'action climatique urbaine



Or, ces critiques sont étroitement liées au niveau de densités visées et aux choix d'aménagement dans la concentration qui en découlent. Quelques travaux récents, qu'Eric Charmes ne cite pas, ont démontré que la densité, et plus encore la **densification des métropoles, comme option d'aménagement durable commence à être fortement rediscutée (Bihouix, Jeantet, De Selva, 2022)**. Ces recherches soulignent que toute densité tend, dans les faits, à générer des formes extensives d'artificialisation à ses marges. La densification des centres et l'étalement périphérique apparaissent ainsi moins comme des dynamiques opposées que comme les deux faces d'un même processus (Faburel, 2018).

Un autre argument, socio-économique cette fois, est également avancé à la défaveur des densités métropolitaines. **Le niveau de vie des urbains (consommations, loisirs, etc.), à plus forte raison dans des environnements artificialisés, ne compense guère les mobilités douces et les sobriétés de leurs pratiques** : « *Quand on a peu de ressources, la sobriété s'impose d'elle-même. Et même si on compare des ménages à revenus équivalents, l'avantage des grandes concentrations urbaines n'est pas toujours très net* ». Le mythe de la ville plus dense comme configuration intrinsèquement écologique apparaît ainsi de plus en plus fragilisé, un constat dont Eric Charmes semble, au moins en partie, conscient. L'auteur prend toutefois quelques pudeurs lorsqu'il aborde les critiques portant sur les technosolutions développées par les métropoles au titre des politiques de transition et d'adaptation. La critique que nous formulons concerne la portée transformatrice limitée de ces politiques, en ce qu'elles ne remettent pas en cause le fondements même du modèle métropolitain, à savoir **le primat de la compétitivité et de l'attractivité, et donc de la densité et de la croissance**. Or, ce sont précisément ces principes qui constituent, avant toute chose, l'une des causes majeures des dégradations environnementales (Faburel, 2021).

Eric Charmes critique par ailleurs le positionnement affirmant que la seule solution soutenable serait de quitter les grandes villes. Cet appel s'inscrit pourtant dans **l'aspiration de plus en plus évidente, au fil des décennies, que les densités métropolitaines font l'objet de désamour grandissant**. Cette évolution peut s'expliquer, en premier lieu, par le registre du sensible, avec des sensations d'étouffement et de saturation, liées à l'absence d'espaces verts et d'aération, et des promiscuités induites par la hauteur et la densité du bâti. Ces dimensions ont notamment été mises en évidence dans une enquête collective de 2019, dans plusieurs « *fournaises urbaines* » du Sud de la France (Lévêque et al. 2021). **Un tiers des répondant·e·s aspiraient alors, avant même la pandémie de Covid, à les quitter en raison de leur invivabilité croissante et leurs impuissances vécues à agir directement sur leurs environnements proches pour en limiter les effets, notamment du fait de la délégation des pouvoirs.** Le départ des villes vers des arrière-pays moins bétonnés apparaissait comme la seule alternative pour échapper aux canicules urbaines, de plus en plus prolongées et fréquentes.

De ce point de vue, n'en déplaise à Eric Charmes, **le départ des grandes villes peut aussi être considéré comme une ressource salvatrice dans la perspective de vivre autrement**, de manière plus écologique. Mettre les mains à la terre ou habiter dans des formes bâties moins minérales permet de renouer avec des capacités d'action plus directes (Faburel, 2023).



Les données et les positionnements : pourquoi une écologie politique post-urbaine nous semble incontournable

Épicentres de la mondialisation, **les métropoles ont toujours été redevables des dépendances produites**, indispensables pour assurer leur course à la croissance. Mais selon Charmes, l'urbanisation, dans sa forme mondialisée, serait surtout profitable puisqu'elle produirait une « *mise en relation* » de territoires, génératrice d'interdépendances entre des endroits très divers de la planète.

En énonçant autrement cette lecture métabolique, il est évident que **les métropoles ne sont nullement autonomes pour leur alimentation** (artificialisation des ceintures vertes) et **dépendent largement des ressources extérieures**, acheminées au prix d'infrastructures lourdes, artificialisant les sols. Or, dans cette approche qui est faite par les mises en relation, Charmes passe sous silence les rapports de domination qui structurent les échanges entre centre et périphéries, renforcés à l'aune de la métropolisation (Labat, 2024). En entérinant l'idée que des territoires entiers, en particulier ruraux, sont voués à rester assujettis aux forces extractivistes et transformatrices de la métropolisation, **Eric Charmes ne semble guère se soucier de ce qui a été irrémédiablement détruit avec la mondialisation et la métropolisation des territoires**. En effet, dans les territoires mis au service de la croissance des (grandes) villes, et où celles-ci font désormais modèle, le constat est bien celui d'un «*ethnocide* » des paysans et de leurs cultures (Dupont & Bitoun 2016 ; Kayser 1990). Cette disparition s'est opérée sous l'effet d'une agriculture convertie à la **mécanisation intensive afin de nourrir des populations urbaines toujours plus nombreuses**, tout ceci en soutenant une logique de croissance économique et de compétitivité industrielle jusque dans la production alimentaire, à coup de procédés chimiques, débouchés pratiques de l'industrie de guerre (Dupont & Bitoun, 2016). En actant ces transformations comme inéluctables et indiscutables, Éric Charmes contribue finalement à **naturaliser la condition des ruralités comme « territoires servants » des métropoles (Faburel, 2018)**, en occultant la violence historique, sociale et écologique de ce rapport de subordination.

Il devient dès lors difficile de ne pas dissocier les liens existants entre mondialisation et métropolisation, en raison de l'accélération des mobilités permises, ce que critique le Mouvement post-urbain. L'exemple pris peut toutefois surprendre pour défendre un positionnement inverse : « *Et avec la mondialisation, ces interdépendances se sont ramifiées sur toute la surface du globe. Les premiers foyers du SARS-CoV 2 l'ont bien montré, en reliant très vite un marché de Wuhan à la station de ski alpine des Contamines, en passant par Singapour où un médecin britannique avait participé à une conférence.* ». La colonialité du modèle métropolitain n'en devient que plus éclatante, en faisant clairement apparaître **les mobilités internationales, grâce aux infrastructures et modes de vie métropolitains, comme responsables premiers de la pandémie**, sans oublier trop rapidement les densités comme foyer des contaminations (Orfeuil, 2020 ; Faburel, 2021).

Aussi, **le Mouvement post-urbain propose-t-il une écologie post-urbaine en réponse à l'implacable extractivisme de la concrétisation métropolitaine du capitalisme**. Il s'agit d'une proposition ; théorique et politique, puisant dans des corpus et traditions de pensée très souvent plus radicalement écologiques et politiques que ce que propose la géographie contemporaine.



Les multiples inspirations épistémiques du mouvement post-urbain

Éric Charmes revient sur les fondements épistémiques à l'origine de la nouvelle critique écologique des métropoles, qui s'inscrirait, selon lui, dans des réflexions plus larges, anticapitalistes et décroissantes, du fait métropolitain, puissant dans des travaux philosophiques, principalement de l'écologie politique et de l'éco-féminisme. Il cite par exemple les travaux contemporains d'Aurélien Berlan (qui n'évoque pas la ville), en rappelant la thèse principale : **la liberté, telle que la modernité l'a construite, consiste avant tout à se délivrer des contraintes matérielles d'existence, en transférant leur charge aux catégories sociales les plus précaires et ce, au-delà de toute prise en compte des limites écologiques planétaires.** Pour Berlan, il est dès lors urgent de renouer avec une conception de la liberté, davantage tournée vers l'autonomie et la décroissance. Une telle voie d'émancipation des individus passe par la relocalisation des besoins et le réapprentissage de la subsistance et cette orientation trouve une expression concrète dans le retour à des formes de vie paysannes. Pour Charmes, cela se rapproche des « initiatives écologiques les plus radicales », de nouveau sans opérer de réelle distinction, de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes ou du mouvement des communs.

Il est vrai que la philosophie (nous pensons notamment à Jean-Baptiste Vidalou), au même titre que l'anthropologie (comme James Scott, Tim Ingold, Anna Tsing ou Charles Stépanoff), proposent des réflexions stimulantes qui inspirent les travaux du Mouvement post-urbain. Ces disciplines connaissent dans leurs réflexions un renouveau autrement plus rafraîchissant que ce qu'a produit la géographie française ces vingt dernières années au moins, tournée vers les (grandes) villes. Cette dernière, souvent accompagnée en cela de la science politique et de la sociologie, contribue pleinement à mettre les savoirs produits aux services des pouvoirs urbains et de leurs politiques de croissance. De ce fait, **elle semble passer à côté des enjeux écologiques de notre époque, qui devraient davantage questionner son caractère institutionnel et métropolitain.**

Par ailleurs, Éric Charmes passe aussi à côté d'influences plus anciennes, brillant toutefois par leur actualité, notamment du côté de la **géographie libertaire**. Dès le début du XIXème siècle, des géographes identifiaient déjà l'inadéquation entre des organisations urbaines denses et les éléments nécessaires à leurs fonctionnements. **Patrick Geddes observait les dégâts produits par les conurbations industrielles de Grande-Bretagne. Pierre Kropotkine voyait dans la communauté villageoise l'échelle la plus pertinente pour l'organisation d'un territoire. Enfin, les frères Reclus (notamment Élisée) prônaient une décentralisation des unités de peuplements pour qu'elles soient plus nombreuses, moins grandes, sur le modèle des villes libres de la période médiévale.** Tous remettaient déjà en cause l'avènement de la civilisation thermo-industrielle sur laquelle repose la consécration des villes, de leurs dépendances énergétiques à leur avènement par l'exploitation massive des ressources.

Les réflexions d'auteurs de l'écologie politique des années 1960 constituent des ressources précieuses, notamment celles de Bernard Charbonneau qui n'a eu de cesse de déplorer les déstructurations socio-culturelles et les destructions écologiques liées à l'essor de l'urbanisation et du tourisme dans le Béarn (Charbonneau, 1973).



Ces exemples attestent que la critique écologique de la « métropolisation » n'est finalement pas si nouvelle, et ce aussi depuis la géographie (Le Lannou 1967 ; Lajugie 1974). Un pan entier des connaissances est ainsi passé sous silence.

Disqualifier les initiatives dans les ruralités : la condescendance récurrente des élites urbaines

Pour Éric Charmes, l'urbanisation est un processus complexe qui s'avère déterminant dans l'*« actuel renouveau rural »*. Il voit comme conséquence première du départ des villes pour les *« périphéries rurales des villes »* ayant suivi la pandémie, la généralisation du télétravail, oubliant finalement comme raison première de ces départs **les sensations d'asphyxie dans un contexte de densités condamnant à l'irrespirable**. Il prend ce prétexte pour mentionner la multiplication de tiers-lieux dans les campagnes, qui attesterait d'une gentrification rurale à l'œuvre, au même titre que le développement de résidences secondaires. Il attire l'attention sur le danger qui guette *« les villages où se développent les “alternatives” »*. Les “alternatives” donc, attireraient des habitants qui viendraient menacer les équilibres sociaux des territoires concernés. *« La gentrification rurale avance depuis déjà plusieurs années au-delà des zones touristiques les plus connues, jusque dans les hauts-lieux de la contestation et des stratégies interstitielles, comme le plateau de Millevaches »* nous dit-il.

Or, **les alternatives rurales sont aussi le fait de locaux, de gens du cru, en tout cas c'est ce que tendent à montrer les observations et les études qui sont menées (Babin, en cours ; Hugues, 2024 ; Pruvost, 2017)**. Il met ensuite sur le même plan divers *« projets de rupture avec les modes de vie dominants »* comme les éco-lieux ou les communautés intentionnelles, dont le poids cumulé, serait pour l'auteur, à modérer. Il en relativise ainsi la portée politique et écologique, dès lors qu'elles ne feraient pas *« véritablement masse »*. Finalement, Éric Charmes semble reconnaître : *« En tout cas, il ne suffira pas d'appeler à de nouvelles alliances entre villes et campagnes pour assurer la reconversion écologique des métropoles. »*. Il n'y a en effet pas lieu d'appeler à de nouvelles alliances puisqu'il s'agit d'abandonner le modèle métropolitain.

En réduisant toutefois l'installation dans les ruralités à un phénomène de « *gentrification verte* », relevant d'une extension de la rente (cf. la note *« Exode urbain ? Petits flux, grands effets »* citée par Éric Charmes), **l'auteur minore encore les motivations écologiques dans les trajectoires géographiques**. Si ces installations dans les ruralités peuvent effectivement concerner des populations bien dotées, elles sont également le fait de catégories plus modestes qui y trouvent l'occasion de vivre un peu plus décemment, de se soustraire à certains rapports d'exploitation, et de renouer avec des pratiques de subsistance. À ce propos, **selon une enquête de l'Union sociale pour l'habitat, 18% des habitant·es de HLM s'intéressaient à des modes d'habiter autosuffisants, rappelant que l'écologie n'est pas l'apanage des plus favorisés. Et, ces mêmes personnes souhaiteraient pour cela vivre... dans ces petites villes.** Par ailleurs, Éric Charmes tend à placer sur le même plan des initiatives répondant à des intentions politiques très différentes. Les tiers-lieux ruraux, par exemple, peuvent être créés par une population urbaine récemment installée et qui n'a toujours pas vraiment « décolonisé » ses représentations, ni pris pleinement en compte les formes de sociabilité déjà existantes.



Ces initiatives, comme nous l'étudions, ne sont pas exemptes de critiques, notamment en raison de leur rapport parfois peu questionné à l'urbain qu'elles ont emmagasiné. Elles n'en permettent pas moins de retrouver des capacités d'action et des formes de résilience là où elles sont possibles, à savoir dans les espaces plus ou moins éloignés, plus près des réalités du vivant. Par leur diversité, ces initiatives attestent en outre des tâtonnements nécessaires à la mesure des circuits de la dépendance dans lesquels les structures métropolitaines ont enfermé les existences et les manières d'habiter. Cependant, en mettant ainsi en évidence l'héritage culturel et politique urbain de certaines initiatives, **Éric Charmes relativise les effets négatifs de la métropolisation. Alors même qu'elle en est la cause première !**

Relativisées pour leur faible ampleur statistique, ces « *initiatives* » sont rapprochées des risques « *identitaires* » et « *conservateurs* » qu'elles représenteraient, au motif qu'elles favoriseraient des formes de « *repli sur des communautés locales essentialisées* ». Si le risque ne saurait être nié, l'**honnêteté intellectuelle serait d'écrire que ces phénomènes de repli identitaires ne sont nullement spécifiques aux espaces ruraux**. Elles traversent l'ensemble de la société et s'observent tout autant dans les grandes villes, comme en témoigne la géographie électorale récente, avec l'exemple du **vote pour Éric Zemmour à la dernière présidentielle (meilleurs scores à Paris dans les 16ème et 17ème arrondissements ou encore dans le sud-est de la France)**, qui illustre clairement que les foyers de la réaction identitaire ne se situent pas exclusivement dans les ruralités. Certains quartiers de Lyon ou de Bordeaux constituent même des espaces d'opérationnalisation de l'extrême-droite. Plus largement, il convient surtout de rappeler que la montée des votes identitaires et des replis fascisants constitue un fait de société global, traversant l'ensemble des territoires, ruraux et urbains. **L'amalgame ici est fait entre cause et conséquence : ce n'est pas le fait de vivre dans les ruralités qui engendre un repli identitaire, mais bien l'existence d'un climat politique et social général qui se manifeste, de manière différenciée, dans tous les types d'espaces.**

Mais sans grande surprise pour les pensées installées, toute tentative de retrait, de débranchement ou de bifurcation se trouve rapidement suspectée de repli conservateur, comme si ces démarches aspiraient d'emblée à l'autarcie et à l'enfermement. Cette lecture est proche de critiques qu'adressaient le *think tank Terra Nova* dans une note de 2021 aux initiatives habitantes de l'autonomie, très grossièrement disqualifiées, là aussi, pour leur insignifiance numéraire (Lerbet et Lévéque 2022). **Une telle approche passe volontairement sous silence la finesse des intentions politiques et écologiques à l'oeuvre, et produit de la confusion sur les motivations au retrait et à la relocalisation, en les qualifiant d'emblée comme réactionnaires.** En fait, la véritable justification sous-jacente de l'auteur derrière ces critiques se situe dans la suite du texte : l'urbanisation permettrait de contenir l'expansion d'un vote RN.

La métropolisation, espace démocratique, vraiment ? Sur quelques imaginaires politiques à rapidement décoloniser

Selon Éric Charmes, les espaces périurbains votent davantage à l'extrême-droite, ou s'abstiennent massivement ; l'écologie politique serait plus « atone » dans ces territoires que dans les métropoles, d'où l'implacable nécessité de les défendre.



Pourtant, la métropolisation des territoires a entraîné dégradations et homogénéisations paysagères, dévitalisation de certains territoires, dont les activités sociales ou économiques ont été aspirées par les grandes villes, etc. Ces dynamiques peuvent constituer un facteur explicatif de la montée des votes frontistes dans ces territoires (Faburel, 2024).

Cette dernière séquence convoque la plupart des arguments opposés à toute écologie politique critique dès lors qu'elle s'attaque aux métropoles. Elle repose sur des **imaginaires**, largement déconstruits depuis (Zask, 2016 ; Joussemae, 2021), que les grandes villes incarneraient la liberté, par l'ouverture sociale, l'émancipation politique, l'affirmation des singularités tandis que les campagnes seraient associées au repli sur soi, au contrôle communautaire, et, plus largement, à diverses formes de carence et de retard. Une telle lecture reconduit une hiérarchisation, une subordination, voire directement une colonialité des ruralités à l'égard de la grande ville. Sa lecture d'Aurélien Berlan sur les conceptions de liberté en combat ne semble guère irriguer son propos.

Pour l'auteur, le retour à la terre et le réempaysannement de la société, considérés par le Mouvement post-urbain comme écologiquement indispensables pour bifurquer de la trajectoire collective de consommation du vivant des grandes concentrations métropolitaines, reviendrait, selon lui, à « faire fi du potentiel émancipateur acquis par les campagnes à la faveur de leur urbanisation ». Il estime qu'il conviendrait moins de faire advenir « un ordre post-urbain » (expression dont le choix lexical paraît loin d'être neutre, tant elle convoque des imaginaires d'autorité et de contrôle, visant, de nouveau, à disqualifier la démarche comme une dérive inquiétante), que de reconvertis « l'urbanisation à partir de sa part campagnarde ». Rien d'étonnant alors qu'il mobilise, en guise d'exemples, des propositions biorégionales, en particulier celles d'un « bassin post-métropolitain » de Sabine Barles et « Biorégion 2050 » d'Agnès Sinaï pour l'Ile-de-France. À ses yeux, ces pistes lui seraient autrement plus stimulantes, tout comme les travaux de l'école des territorialistes italiens, « dans lesquelles les métropoles conservent leur place ». Il les oppose à d'autres démarches, qu'il juge, sans surprise, « radicale[s] » car « critique[s] de la métropolisation », en particulier les travaux de Matthias Rollot sur les biorégions. Mais, bien évidemment (cf. préambule) sans jamais citer les écrits d'inspiration justement post-urbaine, mais sans ordre de pensée (Faburel et Girault, 2016 et 2017).

Prétendument bienfaitrice selon lui, « l'urbanisation prémunit contre ce risque », contre le risque d'une « fermeture sociale forte » que représenterait, selon lui, la vie dans une petite ville ou un centre-bourg. Elle serait vertueuse, en raison des mobilités qu'elle autorise, par les connexions aux grandes villes notamment, et le développement des réseaux sociaux, qui ouvrent les territoires ruraux au reste du monde. Ces « réseaux sociaux », que l'auteur présente comme voie de salut pour sortir de la solitude ou de l'enfermement qu'il projette d'une vie dans les ruralités (alors que le sentiment de solitude est bien davantage exprimé dans les grandes villes), contribuent fortement à la déréliction des liens sociaux réels, interpersonnels.

Pour l'auteur, le maintien de ces réseaux sociaux justifie la conservation de la technique dans nos sociétés, sans se soucier finalement des conséquences que la numérisation de nos vies fait peser sur les écosystèmes. Il renvoie dès lors à une vision très misérabiliste de la vie des populations qui n'aurait pas connu les lumières de la ville.



SOCIÉTÉ ÉCOLOGIQUE DU POST-URBAIN

En fait, Eric Charmes distille une conception très bourgeoise et urbaine de ce que serait la vie bonne. La doxa n'arrive décidément pas à considérer que le modèle urbain dense dans son expansion mortifère.

« *La déconstruction des discours vantant les mérites écologiques des grandes villes est bienvenue, mais jusqu'où faut-il suivre les appels à l'exode urbain, à l'abandon des métropoles ? Peut-on faire fi de ce que notre civilisation doit aux grandes villes ? Peut-on sérieusement défendre un programme politique qui consiste à les vider ? Plus encore, un tel programme a-t-il un sens dans les nombreux pays où la vie paysanne est une vie de misère et la ville l'espoir d'une vie meilleure ?* » nous dit-il.

Contre une géographie post-urbaine, du déménagement du territoire et de la relocalisation des besoins dans les ruralités (où, oui, on peut être heureux·ses), **l'auteur ouvre une autre piste (attention, très ambitieuse) : la revégétalisation des espaces interstitiels**, depuis les quartiers de grands ensembles aux secteurs pavillonnaires, à des fins de « *relocalisations des attaches au monde* ». Il cite, à ce titre, des expériences menées dans deux grandes villes australiennes, où certain.es habitant.es auraient pu ainsi retrouver une « *autonomie significative* ». **Rien ne garantit que la végétalisation des espaces verts résiduels dans les grands ensembles contribue réellement à renforcer l'autonomie de leurs habitant.es**. L'un des axes du Mouvement post-urbain insiste précisément sur la nécessité de « *n'abandonner personne à l'enfer du béton* », y compris les classes précaires et les « *premiers de cordée* ». Celles-là même qui vivent en périphérie des grandes villes pour assurer les emplois, souvent les plus précaires nécessaires, au fonctionnement quotidien des métropoles. **Végétaliser leur environnement revient à les assigner, elles et eux et les endroits habités, à des fonctions subalternes**.

Rien d'étonnant, en définitive, qu'Eric Charmes voie d'un œil favorable la multiplication des dispositifs de coopération métropoles-collectivités périphériques, notamment rurales, à l'image des contrats de coopérations, de réciprocité ou encore de cohésion territoriale. Ces instruments sont présentés comme les signes d'une volonté croissante des pouvoirs métropolitains de travailler avec les territoires ruraux, sur des enjeux d'agriculture, d'énergie ou de gestion de l'eau (au passage on rappelle que plus haut, dans le texte, le même auteur écrivait : « *En tout cas, il ne suffira pas d'appeler à de nouvelles alliances entre villes et campagnes pour assurer la reconversion écologique des métropoles.* »). Mais nous ne sommes plus à une contradiction près).

Il n'est dès lors pas surprenant qu'il se reconnaisse davantage dans les formes de coopération métropole-campagne qui maintiennent un statut quo, permettant ainsi de **ne pas questionner les rapports historiques de domination favorables aux premières, mais aussi, dans des propositions biorégionales très urbaines, laissant intactes les fonctions centralisatrices et polarisatrices des (grandes) villes dans l'organisation des territoires**. De telles visions, fortement partagées dans la recherche en géographie, feignent d'ignorer la portée écologique et politique d'aspirations à réhabiter autrement, à des échelles un peu plus humaines, dans des milieux un brin plus vivants, loin, très loin, des concentrations métropolitaines et leur déclin annoncé.

Comptons sur le Mouvement post-urbain pour poursuivre la réflexion sur les autres géographies qui restent largement à repenser !